



SELARL Stanislas HELDT
Stéphane CLAISE
Jacques-Yves LE MAREC
Commissaires de Justice Associés

Louis-Victor LOGER
Commissaire de justice

3 rue de l'Assemblée Nationale
B.P. 465
78004 VERSAILLES CEDEX
01.39.50.55.51 / hy@orange.fr

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**



**GESTIONNAIRE DU
DOSSIER**

Email : hy@orange.fr

REF A RAPPELER :

2403921 - BC

13/02/2024

MOYENS DE PAIEMENT



01.39.50.55.51

VIREMENT :

Iban : FR95 4003 1000 0100 0034 3731
V64

Bic : CDCG FR PP

CHEQUE :

Ordre : SELARL HELDT CLAISE LE MAREC



PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE ET LE NEUF FEVRIER

La SELARL HELDT CLAISE LE MAREC, Commissaires de Justice associés, titulaire d'un Office de Commissaires de Justice à la résidence de VERSAILLES (Yvelines) 3, rue de l'Assemblée Nationale, soussignée par l'un d'eux

À LA DEMANDE DE :

TRESOR PUBLIC Madame la comptable du pôle de recouvrement spécialisé de VERSAILLES 12 rue de l'Ecole des Postes 78000 VERSAILLES pour lequel domicile est élu à VERSAILLES, 7 rue Jean Mermoz au cabinet de Maître Pascale REGRETTIER, Avocat au barreau de VERSAILLES

LAQUELLE A PREALABLEMENT EXPOSE A :

La SELARL Stanislas HELDT, Stéphane CLAISE, Jacques-Yves LE MAREC, Commissaires de justice associés, titulaire d'un office de commissaires de justice à la résidence de VERSAILLES (78000), 3 rue de l'Assemblée Nationale, titulaire d'un office de commissaires de justice à la résidence de PARIS (75008), 60 rue Pierre Charron, soussignée par l'un d'eux,

QUE :

Dans le cadre de la procédure de saisie immobilière et suite au commandement de payer valant saisie signifié par acte de notre ministère en date du 30 janvier 2024 conformément aux dispositions des articles R 322-2 et R 322-3 du code des procédures civiles d'exécution, il me requiert à l'effet de dresser le procès-verbal de description de l'immeuble sis à TRIEL SUR SEINE 384 avenue Paul Doumer en spécifiant sa composition, sa superficie approximative, l'indication des conditions d'occupation et l'identité des éventuels occupants.

DÉFÉRANT À CETTE DEMANDE :

Je, Stéphane CLAISE, membre associé de la SELARL Stanislas HELDT, Stéphane CLAISE et Jacques-Yves LE MAREC, Commissaires de Justice associés, à la résidence de VERSAILLES (78000), 3 rue de l'Assemblée Nationale, Soussigné,

Me suis rendu, ce jour, à 13 h 30 à TRIEL SUR SEINE 384 avenue Paul Doumer, assisté de AVOVENTES société Diagnostics d'Ile de France, chargé des diagnostics réglementaires où en présence de AVOVENTES je constate ce qui suit :

L'immeuble, objet de la saisie, consiste d'après le titre de propriété en :

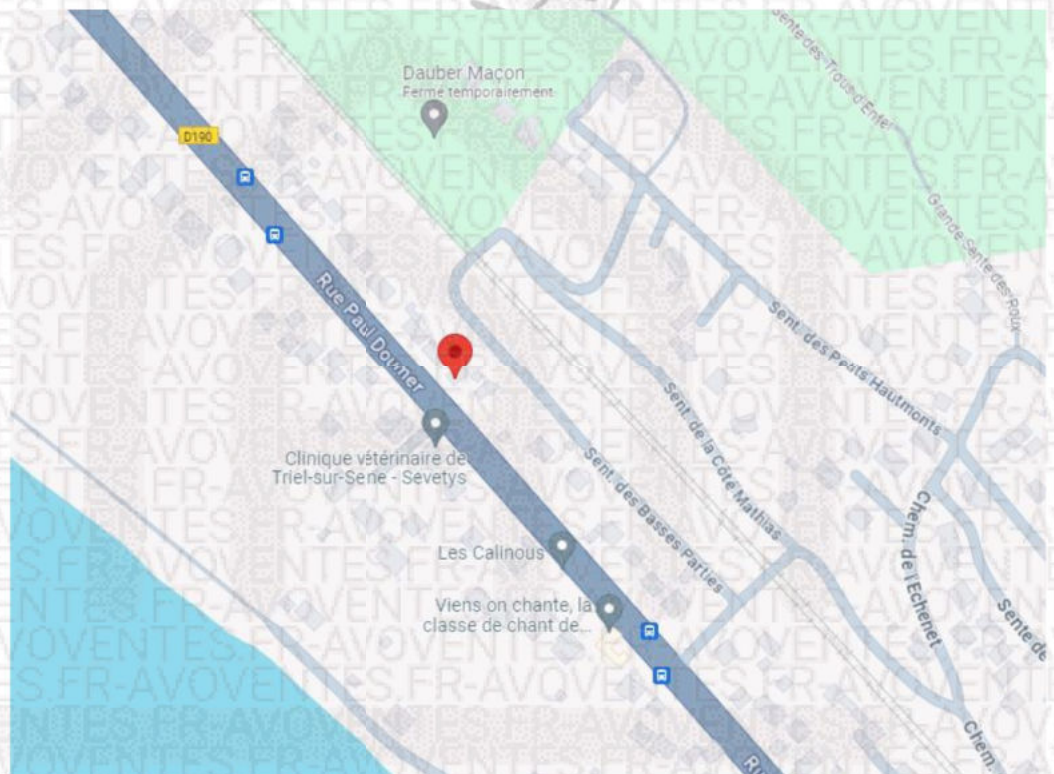
A TRIEL SUR SEINE (78)
384 rue Paul Doumer

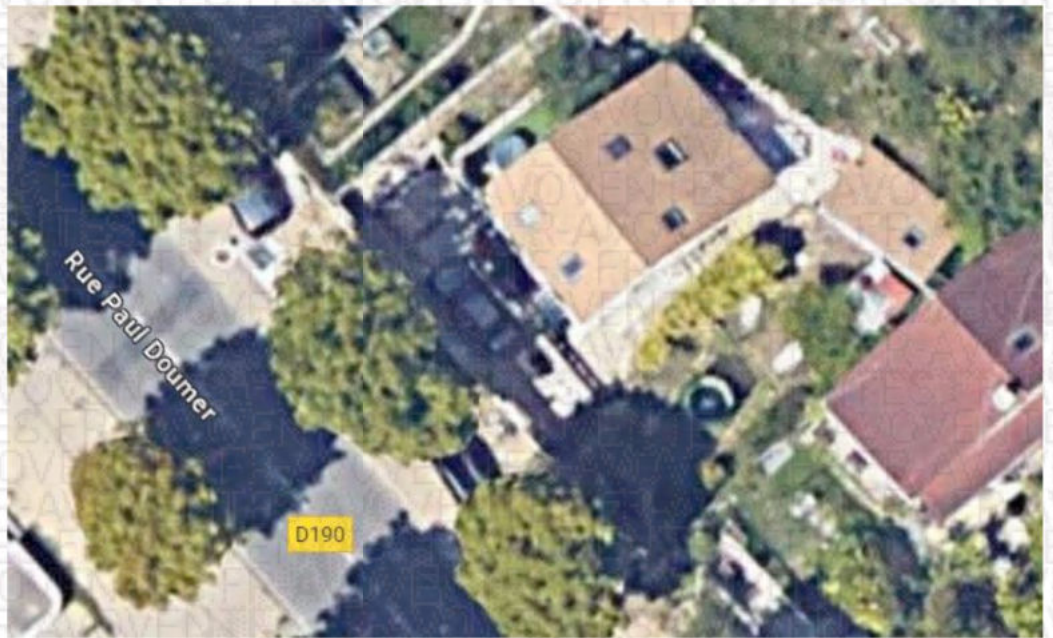
Un pavillon dénommé « LA RELAXE » élevé sur terre-plein comprenant, selon le titre :

- Au rez-de-chaussée une chambre, une cuisine, une salle à manger-salon, une salle de bains
- Au premier étage : une chambre mansardée à laquelle on accède par une échelle
- Par derrière : une petite remise et une cave
- jardin

Cadastré : section BW n° 72 lieudit « 384 rue Paul Doumer » pour 5 a 75 ca,
Section BW n° 73 lieudit « 384 rue Paul Doumer » pour 37 ca
section BW n° 385 lieudit « Les Basses Parties » pour 68 ca,
et section BW n° 485 lieudit « Sente des Basses Parties » pour 3a 76ca

Sur place, l'immeuble, objet de la saisie, consiste en un pavillon d'habitation avec garage et jardin cadastré section BW n°72, 73, 485 et 385.









La maison se divise de la façon suivante :

Rez de chaussée

1. Entrée et couloir sur façade avant :

Revêtement de sol : carrelage

Murs : peinture

Menuiseries extérieures : deux portes fenêtres sur châssis bois avec double vitrage

Superficie approximative : voir dossier diagnostics techniques





2. Cuisine :

Revêtement de sol : carrelage

Murs : faïence

Aménagement : cuisine équipée de meubles de rangement haut et bas, d'un évier et d'une table de cuisson

Superficie approximative : voir dossier diagnostics techniques





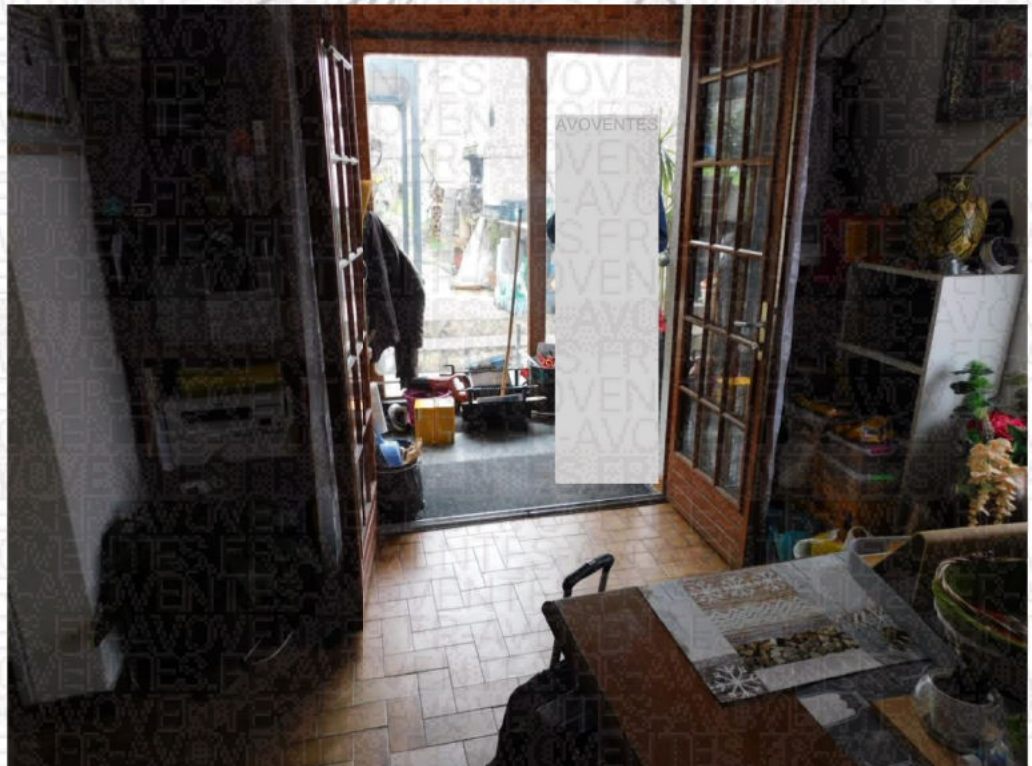
3. Salle à manger :

Revêtement de sol : carrelage

Murs : peinture

Menuiseries extérieures : deux fenêtres sur châssis bois avec double vitrage

Superficie approximative : voir dossier diagnostics techniques



4. Salon :

Revêtement de sol : carrelage

Murs : peinture

Équipement : une cheminée feu de bois à foyer fermé

Menuiserie extérieure : une fenêtre sur châssis bois avec double vitrage

Superficie approximative : voir dossier diagnostics techniques





5. Salle de bains / WC :

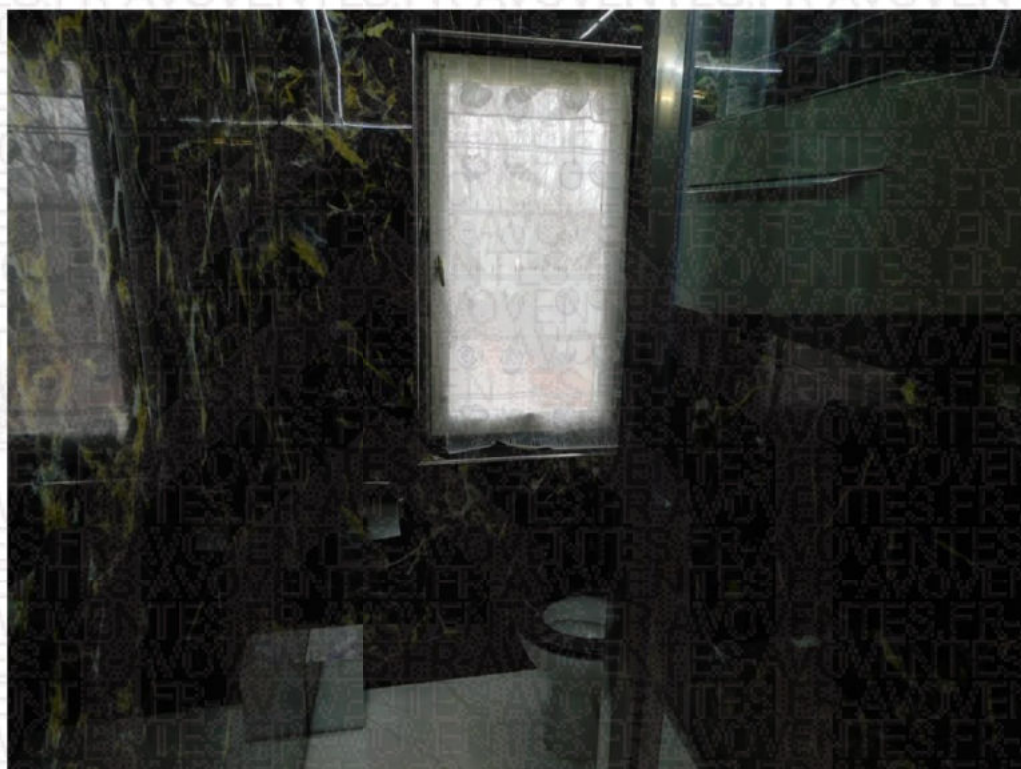
Revêtement de sol : carrelage

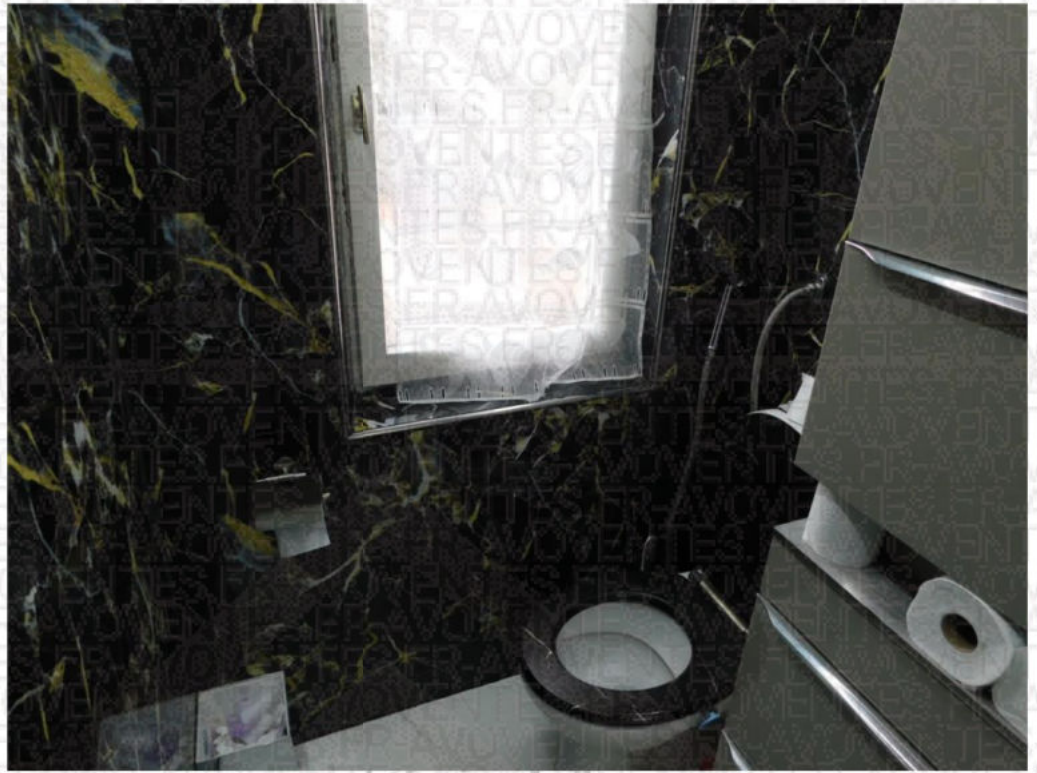
Murs : faïence

Equipements sanitaires : une cabine de douche, un lavabo encastré dans un meuble de salle de bains et une cuvette WC en faïence blanche avec réservoir dorsal

Menuiserie extérieure : une fenêtre un ouvrant sur châssis bois équipée d'un double vitrage

Superficie approximative : voir dossier diagnostics techniques





6. Chambre 1 :

Revêtement de sol : carrelage

Murs : papier peint

Menuiseries extérieures : deux fenêtres sur châssis bois avec double vitrage

Superficie approximative : voir dossier diagnostics techniques



7. Véranda :

Revêtement de sol : carrelage

Murs : papier peint

Menuiseries extérieures : quatre fenêtres sur châssis bois avec double vitrage

Superficie approximative : voir dossier diagnostics techniques





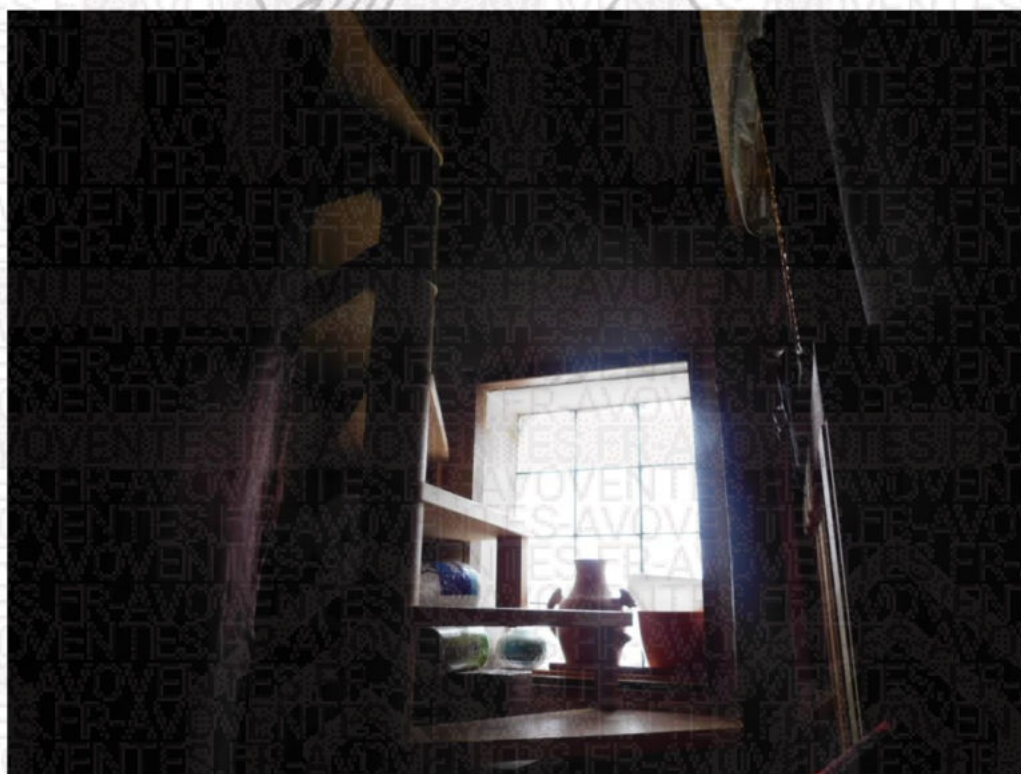
8. Chambre 2 :

Revêtement de sol : parquet

Murs : peinture

Menuiserie extérieure : une fenêtre un ouvrant sur châssis bois avec double vitrage

Superficie approximative : voir dossier diagnostics techniques



Etage

9. Chambre 3 :

Revêtement de sol : parquet

Murs : peinture

Menuiserie extérieure : une fenêtre un ouvrant sur châssis bois avec double vitrage

Superficie approximative : voir dossier diagnostics techniques







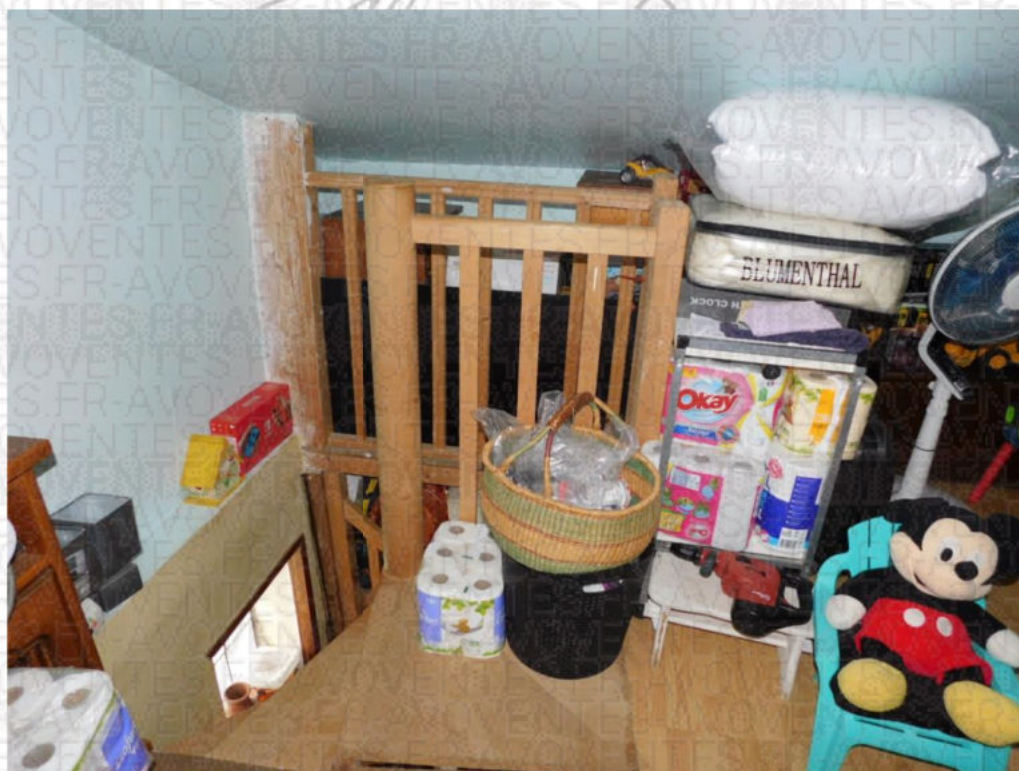
10. Chambre 4 :

Revêtement de sol : parquet

Murs : peinture

Menuiserie extérieure : une fenêtre de toit de type VELUX

Superficie approximative : voir dossier diagnostics techniques





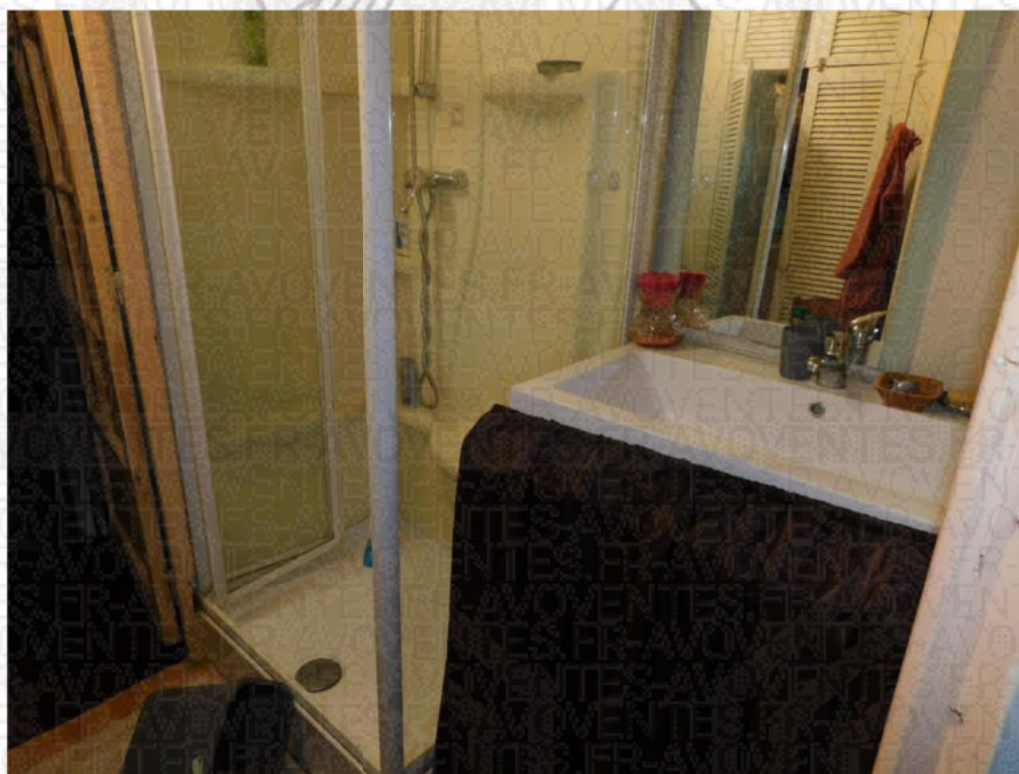
11. Salle de douche :

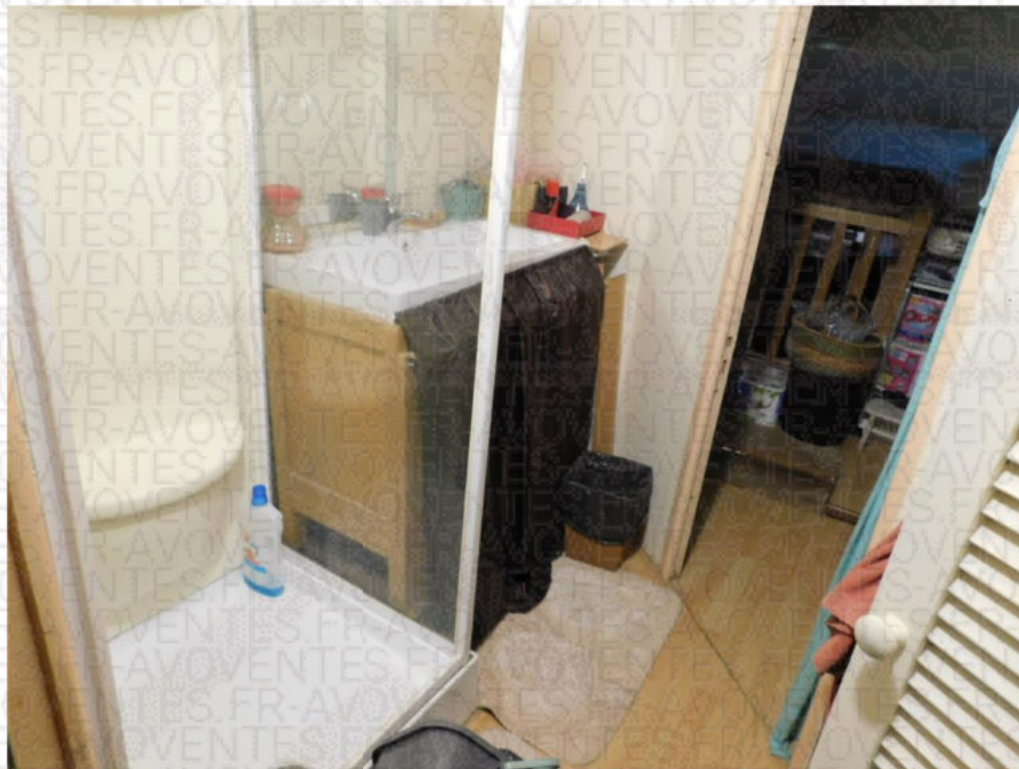
Revêtement de sol : parquet

Murs : peinture

Equipements sanitaires : une cabine de douche et un lavabo encastré dans un meuble de salle de bains

Superficie approximative : voir dossier diagnostics techniques





Chauffage : individuel par convecteurs électriques et cheminée feu de bois à foyer fermé.

Garage : un double garage indépendant équipé de rideaux métalliques.





Jardin :

Le jardin est clos de grillages, engazonné et arboré et dispose de deux terrasses aménagées sur la façade avant et au-dessus des garages.













Lutte contre l'habitat insalubre ou dangereux (régé par les articles R 521-29 à R 521-30 du code de commerce)

A la consultation du portail de consultation des suretés mobilières (site <https://suretesmobilières.fr/rechercheParInformation>) et/ou des informations recueillis sur place, l'immeuble

Résultats pour:
AVOVENTES

Toutes les catégories de sûreté

La consultation a donné comme résultat « néant »

Occupation : la maison est occupée par AVOVENTES

AVOVENTES AVOVENTES me déclare :

- Lesdits biens et droits immobiliers décrits ci-dessus sont ceux visés par le commandement aux fins de saisie immobilière précédemment signifiés et qu'il m'a donné accès et transmis toutes les informations relatives à ceux-ci y compris aux immeubles par destination, droits et servitudes, toutes augmentations et améliorations, sans aucune exception ou réserve,
- Qu'il n'existe à ce jour aucune action ou litige en cours pouvant porter atteinte au droit de propriété,
- Qu'il n'y a eu aucun empiètement sur le fonds voisin,
- Que le ou les bien (s), objet du présent procès-verbal de description ne fait (fait) l'objet d'aucune injonction de travaux,
- Qu'il n'a pas modifiée la destination du bien ou des biens en contravention de dispositions légales,
- que la consistance du BIEN n'a pas été modifiée de son fait par des travaux non autorisés,
- qu'il n'a conféré à personne d'autre un droit quelconque sur le BIEN pouvant empêcher la vente,

A la fin de mes opérations, à 17 H 00, je dresse le présent procès-verbal de description.

Stéphane CLAISE
Commissaire de Justice Associé

